

## Dédiabolisation de la FSSPX : décision exemplaire de Mgr Planet

**Author** : Riposte Catholique

**Categories** : [Eglise en France](#), [En Une](#)

**Date** : 27 avril 2017



On sait qu'une lettre de la *Commission Ecclesia Dei* du 27 mars 2017 informait les évêques de l'univers que le pape avait approuvé des dispositions visant à assurer la validité de mariages célébrés par des prêtres de la Fraternité Saint-Pie-X. Interprétant le plus généreusement possible les dispositions de cette lettre, Mgr Alain Planet, évêque de Carcassonne, par décret qui sera bientôt publié, donne sans restriction, sur tout le territoire de son diocèse, délégation pour recevoir les consentements matrimoniaux à tous les prêtres de la Fraternité Saint-Pie X dans toutes les chapelles de cette Fraternité. Les mariages qu'ils célébreront seront inscrits sur les registres de la chancellerie diocésaine.

En outre, si les mariages sont célébrés par ces prêtres dans des églises paroissiales, les curés sont invités à déléguer leurs pouvoirs ordinaires pour recevoir les consentements, comme ils le feraient pour tous prêtres catholiques.

Un exemple à suivre.